

CONDITIONS GENERALES DE VENTE  
UBIFRANCE ET MISSIONS ECONOMIQUES

TABLE DES MATIERES

<b>PREAMBULE</b>	<b>4</b>
<b>DEFINITIONS</b>	<b>4</b>
<b>OBJET</b>	<b>5</b>
<b>OPPOSABILITE</b>	<b>5</b>
<b>DOCUMENTS CONTRACTUELS</b>	<b>5</b>
<b>DUREE/ENTREE EN VIGUEUR</b>	<b>5</b>
<b>CALENDRIER</b>	<b>6</b>
<b>INFORMATIONS PREALABLES</b>	<b>6</b>
<b>COMMANDE</b>	<b>6</b>
<b>LIVRAISON DES PRODUITS</b>	<b>7</b>
<b>EXECUTION DES PRESTATIONS</b>	<b>7</b>
<b>AMELIORATION DE LA QUALITE</b>	<b>8</b>
<b>PRIX</b>	<b>8</b>
<b>PAIEMENT ET FACTURATION</b>	<b>8</b>
<b>PENALITES</b>	<b>9</b>
<b>RESERVE DE PROPRIETE</b>	<b>9</b>
<b>AUDIT</b>	<b>9</b>
<b>GARANTIES</b>	<b>9</b>
<b>PROPRIETE INTELLECTUELLE</b>	<b>10</b>
<b>CONFIDENTIALITE</b>	<b>10</b>
<b>MATERIELS</b>	<b>11</b>
<b>SECURITE</b>	<b>11</b>
<b>NON CONCURRENCE ET TRANSPARENCE</b>	<b>11</b>
<i>Janvier 2012</i>	<b>1</b>

<b>REFERENCE COMMERCIALE</b>	<b>11</b>
<b>INFORMATIQUE ET LIBERTES</b>	<b>11</b>
<b>DONNEES A CARACTERE PERSONNEL</b>	<b>12</b>
<b>RESPONSABILITE</b>	<b>12</b>
<b>PRODUITS EDITORIAUX</b>	<b>12</b>
<b>ABONNEMENTS</b>	<b>14</b>
<b>BASE DE DONNEES</b>	<b>14</b>
<b>HOTLINE JURIDIQUE, REGLEMENTAIRE ET FISCALE</b>	<b>15</b>
<b>MANIFESTATIONS</b>	<b>15</b>
DISPOSITIONS GENERALES	15
DISPOSITIONS SPECIFIQUES	16
Salons professionnels	16
Autres évènements	17
<b>VEILLES</b>	<b>17</b>
<b>HEBERGEMENT DE PAGES OU SITES WEB</b>	<b>18</b>
<b>PROMOTION COMMERCIALE</b>	<b>19</b>
<b>RESOLUTION – RESILIATION</b>	<b>19</b>
<b>RETRACTATION</b>	<b>19</b>
<b>VENTE EN LIGNE</b>	<b>20</b>
<b>FORCE MAJEURE</b>	<b>21</b>
<b>BONNE FOI</b>	<b>21</b>
<b>AUTORISATIONS LEGALES</b>	<b>21</b>
<b>TOLERANCE</b>	<b>21</b>
<b>INDEPENDANCE</b>	<b>22</b>
<b>CESSION</b>	<b>22</b>
<b>TITRES</b>	<b>22</b>
<b>NULLITE</b>	<b>22</b>

<b>LANGUE</b>	<b>22</b>
<b>CONVENTION DE PREUVE</b>	<b>22</b>
<b>DOMICILIATION</b>	<b>22</b>
<b>LOI</b>	<b>22</b>
<b>CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPETENCE</b>	<b>23</b>

## **PREAMBULE**

1. L'Agence française pour le développement international des entreprises, établissement public à caractère industriel et commercial, ci-après dénommée « Ubifrance », a pour mission d'accompagner les entreprises françaises dans leurs démarches de développement à l'international. Ses activités sont énumérées à l'article 1<sup>er</sup> du décret n°2004-103 du 30 janvier 2004 modifié.

2. Ubifrance et ses missions économiques proposent à leurs clients une gamme de produits et de prestations, commercialisés sous différentes formes telles que notamment, la vente en ligne.

3. Ces produits et prestations sont proposés principalement à une clientèle de professionnels, sans exclure des clients non professionnels.

4. Le client déclare avoir obtenu toutes les informations nécessaires à l'utilisation des produits et prestations d'Ubifrance.

## **DEFINITIONS**

5. Les termes ci-dessous définis auront aux termes des présentes la signification suivante :

- « abonnement » : souscription du client à une prestation proposée par Ubifrance, qui s'exécute de manière successive, telle que la hotline, l'accès à la base de données PROAO (projets et appels d'offres internationaux), LVI, LME, abonnements à des sources éditoriales extérieures type MOCI, France Japon Eco...), ...etc ;

- « base de données » : ensemble de données d'informations organisées en vue de leur utilisation par le client, conçues et réalisées par Ubifrance ;

- « bon à tirer » : validation du client sur la dernière impression du document réalisé par Ubifrance, avant le tirage complet ;

- « bon de commande » : document qui, s'il est exigé au regard de la nature des produits et prestations ou des modalités de la commande, récapitule les caractéristiques du produit ou de la prestation commandée ;

- « client » : toute personne physique ou morale, consommateur ou professionnel, qui achète des produits et des prestations auprès d'Ubifrance ;

- « commande » : acte par lequel le client commande des produits et des prestations auprès d'Ubifrance ;

- « consommateur » : personne physique agissant hors contexte professionnel ;

- « document contractuel associé » : document, qui, s'il est exigé au regard de la nature des produits et prestations ou des modalités de la commande, a pour objet de compléter les présentes conditions générales de vente, sans prévaloir sur celles-ci, tels que notamment les bons de commande, bulletins d'inscription, formulaires de souscription, lettres de commandes, ...etc.

- « manifestations » : tous les événements organisés par Ubifrance ou au sein desquels Ubifrance intervient, tels que les salons professionnels (expositions, pavillons,...etc) et autres événements de toute nature (séminaires, colloques, forums, ateliers, rencontres,...etc).

- « rencontres B to B » : sous-gamme de la gamme « Contacts » recouvrant l'ensemble des prestations d'Ubifrance telles que : mission de découverte d'un marché, Rencontres acheteurs, Rencontre « Vendre à un grand-compte », Forum d'affaires et Présentation de produits et de savoir-faire.

- « prestations » : ensemble des prestations d'Ubifrance, telle que des études, conseils, prospections commerciales, organisation d'évènements, mise à disposition de base de données, ...etc.

- « produits » : ensemble des produits commercialisés par Ubifrance, tels que des produits éditoriaux (livres, CD-roms, DVD), annuaires, documents de téléchargements, ...etc.

- « professionnel » : toute personne agissant dans le cadre de ses activités professionnelles ;

- « site web » : service électronique interactif exploité par Ubifrance sur le réseau Internet, et accessible à l'adresse « [www.ubifrance.fr](http://www.ubifrance.fr) » ;

- « Ubifrance » : désigne l'Agence française pour le développement international des entreprises et ses missions économiques, ainsi que les entités de droit local dépendant d'Ubifrance et qui peuvent être créées à l'étranger.

## **OBJET**

6. Le présent document constitue les conditions générales de vente applicables, sauf exception dûment rappelée par Ubifrance, à l'ensemble des produits et prestations commerciales d'Ubifrance, à l'exclusion de tous autres documents tels que des conditions générales d'achat des clients, propositions commerciales, prospectus, catalogues...etc.

## **OPPOSABILITE**

7. Les présentes conditions générales ne s'appliquent pas :

- aux relations liées aux services VIE (Volontariat International en entreprise) ;
- aux ventes d'espaces publicitaires et la mise à disposition d'espace dédié sur le site Internet « [firmafrance.fr](http://firmafrance.fr) » ;
- aux voyages et séjours professionnels.

8. Toute commande de produits et de prestations auprès d'Ubifrance implique l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales.

9. Le client est réputé, pour chaque commande, avoir consulté et accepté les présentes conditions générales, et le cas échéant, les documents contractuels associés.

10. Le client reconnaît être parfaitement informé du fait que l'acceptation des présentes conditions générales ne nécessite pas la signature manuscrite de ces documents, ni une adhésion formelle, mais résulte de la seule commande, et qui, selon les cas, sera matérialisée par :

- un achat en boutique ou sur place (ex : lors d'une participation à une manifestation) ;
- la confirmation par clic d'une commande en ligne passée par le client ;
- autres (formulaire de souscription, signature d'un bon de commande, bulletin d'inscription, etc...).

## **DOCUMENTS CONTRACTUELS**

11. Les documents contractuels sont, par ordre de priorité décroissant :

- les conditions particulières de vente négociées en raison du particularisme d'une prestation ;
- les présentes conditions générales de vente ;
- les documents contractuels associés s'ils sont exigés au regard de la nature des produits et prestations ou des modalités de la commande.

12. Les documents contractuels associés sont réputés ne comporter aucune disposition juridique à proprement parler mais ne contiennent que des informations relatives à la commande (prix, quantité, dénomination des produits et prestations, date indicative de livraison, etc...).

13. Nonobstant ce qui précède, en cas de contradiction entre des documents de nature différente ou de rang différent, il est expressément convenu que les dispositions contenues dans le document de rang supérieur prévaudront pour les obligations se trouvant en conflit d'interprétation.

## **DUREE/ENTREE EN VIGUEUR**

14. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à compter du jour de la commande et pendant toute la durée de l'exécution de la commande.

15. Par principe, les conditions générales de vente applicables sont celles qui figurent en ligne, sur le site web d'Ubifrance dans leur version en vigueur au moment de la commande.

16. Cette version prime sur toute autre version modifiée ultérieurement, à l'exception des modifications prenant en compte les évolutions légales et réglementaires, lesquelles s'appliquent immédiatement à toute commande en cours.

17. Toutefois, il peut être dérogé à cette disposition pour les prestations à exécution successive pour lesquelles Ubifrance se réserve le droit d'apporter aux conditions générales de vente, toutes modifications qu'elle jugera nécessaires ou utiles, et qui seront d'application immédiate.

18. Dans ce cas, Ubifrance s'engage à informer le client du contenu de ces modifications, sans délais, par tout moyen à sa convenance.

19. En cas de désaccord avec les nouvelles conditions générales de vente, le client pourra, dans un délai de trente (30) jours procéder à la résiliation de sa commande, sans qu'il ne puisse prétendre à aucune indemnité d'aucune sorte. A défaut, les nouvelles conditions générales de vente seront réputées acceptées dans leur intégralité.

## **CALENDRIER**

20. Les délais relatifs aux engagements d'Ubifrance ont, à l'exception de l'organisation des manifestations, un caractère indicatif.

21. Tout délai commence à courir le lendemain du jour où s'est produit le fait qui constitue le point de départ du délai.

22. Lorsque le délai est fixé en jours, il s'entend en jours calendaires et il expire à la fin du dernier jour de la durée prévue.

23. Tous les délais prévus aux présentes conditions générales sont exprimés selon le calendrier français.

## **INFORMATIONS PREALABLES**

24. Le client reconnaît avoir sollicité et obtenu et reçu toute l'information nécessaire et/ou complémentaire pour passer sa commande en toute connaissance de cause.

25. Le client reconnaît avoir pris connaissance de la nature et de la destination des produits et prestations proposées, de leurs modalités d'utilisation, et s'assure de l'adéquation des produits et prestations commandées à ses besoins et est seul responsable de ce choix, de telle sorte que la responsabilité d'Ubifrance ne peut être recherchée à cet égard.

26. Le client s'assure que les produits et prestations qu'il commande, sont proposés dans le pays dans lequel il se trouve et s'assure de leur conformité à la législation. Le client est seul responsable de cette vérification.

## **COMMANDE**

27. Le client atteste de l'exactitude des informations contractuelles transmises à l'occasion de la commande.

28. Toute commande constitue un engagement ferme et irrévocable de la part du client, et ne pourra être remis en cause.

29. Ubifrance se réserve le droit de refuser, annuler ou suspendre toute commande dans les cas suivants :

- le client ne règle pas les sommes dues en vertu d'une ou plusieurs commandes, et/ou il existe un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.
- le client ne remplit pas ou plus les conditions d'éligibilité à la commande des produits et prestations d'Ubifrance ;
- le client n'a pas respecté les conditions d'utilisation des produits et prestations d'Ubifrance ;
- le client n'a pas fourni les informations, documents ou éléments de toute nature qu'il s'est engagé à remettre pour la bonne exécution de la commande, ou n'a pas respecté une ou plusieurs des obligations qui étaient à sa charge ;

Concernant les conditions d'éligibilité des entreprises aux produits et prestations de l'Agence, il faut distinguer :

- **les conditions générales d'éligibilité ou « accès »** fondées sur :

- le lieu d'exploitation en France de l'activité de l'entreprise qui sollicite UBIFRANCE ;
- la contribution de cette activité à l'économie française et au but poursuivi par l'Agence.

Ces conditions générales sont cumulatives.

- **Les conditions particulières d'éligibilité** à un(e) prestation ou produit, ou à un type de prestations ou produits fondées sur :
  - La vocation du produit ou de la prestation visé(e) ;
  - La nature du produit ou de la prestation visé(e), en ce compris les aides directes ;Ces conditions sont soit cumulatives, soit alternatives entre elles.

Les conditions particulières ainsi fixées, lorsqu'elles sont mises en œuvre, se cumulent avec les conditions générales d'éligibilité rappelées ci-avant.

Afin qu'UBIFRANCE puisse apprécier l'éligibilité du Client à ses prestations, au regard des conditions générales et particulières, ce dernier lui apporte les éléments d'analyse nécessaires, l'informe de tout changement de sa situation propre à avoir une incidence sur son éligibilité, et accepte de se soumettre à l'évaluation par UBIFRANCE de l'impact du produit acheté ou de la prestation réalisée sur sa situation, notamment par la complétion des questionnaires de satisfaction et d'impact.

A défaut, UBIFRANCE sera fondée à prononcer, de plein droit et à tout moment, l'inéligibilité de l'entreprise.

30. Ubifrance s'engage à informer le client, dans les meilleurs délais, en cas d'indisponibilité des produits et prestations commandées.

## **LIVRAISON DES PRODUITS**

31. Le transfert des risques, quels qu'ils soient (perte, vol, destruction, avarie, ...etc), intervient à la livraison.

32. Les livraisons sont opérées en fonction des disponibilités des produits et dans l'ordre d'acceptation des commandes.

33. Les produits sont livrés à l'adresse indiquée par le client.

34. Le client vérifie l'état des produits lors de la livraison.

35. Par principe, en cas de dommages constatés ou dans l'hypothèse où les produits livrés ne correspondraient pas aux produits commandés, le client est tenu de refuser la livraison et de le remettre au transporteur, en indiquant les motifs de ce refus sur le bon de livraison, et à défaut de bon de livraison, en adressant sa réclamation par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse indiquée ci-dessous.

36. De même, en cas d'impossibilité pour le client de refuser la livraison, celui-ci dispose d'un délai de sept (7) jours ouvrables, à compter de la livraison, pour retourner le produit, accompagné du bordereau de livraison, et en indiquant les motifs de retour, à l'adresse suivante :

CUSTOM LOGISTIQUE  
ZI des Bellevues  
Bât 3 – Cellule N°307 / 308  
8, rue de la Patelle  
95610 ERAGNY S/OISE / HERBLAY

37. En cas de défectuosité ou de non-conformité avérée, Ubifrance s'engage à l'échanger ou à le rembourser, sous réserve du respect par le client des conditions de retour des produits.

38. Les délais de livraison indiqués par Ubifrance, lors de la commande, ont un caractère indicatif.

## **EXECUTION DES PRESTATIONS**

39. Les prestations pourront faire l'objet d'un bilan de fin de prestation, qui peut notamment prendre la forme d'un questionnaire de satisfaction, lequel pourra être remis au client qui est invité à le renvoyer à l'adresse indiquée sur le document remis au client.

40. A défaut de réclamations ou d'observations formulées spontanément à l'issue de la prestation ou par le renvoi du questionnaire de satisfaction dans les sept (7) jours à compter de la fin de la prestation, celle-ci sera considérée comme satisfaisante et répondant aux besoins et aux attentes du client.

### **AMELIORATION DE LA QUALITE**

41. Ubifrance met à la disposition de ses clients, un service chargé de recueillir toutes les suggestions, observations et réclamations relatifs à la qualité.

42. Pour des raisons d'efficacité, toute suggestion ou observation, doit être adressée à Ubifrance dans un délai de trois (3) mois à compter de la livraison des produits ou de la fin de l'exécution des prestations, à l'adresse suivante :

Ubifrance  
Service client  
Espace Gaymard  
2, place d'Arvieux  
B.P. 60708 13572 Marseille cedex 02

### **PRIX**

43. Les prix afférents à la commande des produits et des prestations sont ceux indiqués lors de la commande.

44. Ubifrance indique le montant total de la commande H.T. et T.T.C. en euros, frais de port inclus pour la livraison des produits.

45. Les prix sont affichés en euros, en montant H.T. et T.T.C. et sont ceux applicables au jour de la commande.

46. D'une manière générale, les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros.

47. Les prix sont définis hors taxes et majorés des taxes, notamment de la TVA en vigueur au jour de la facturation lorsqu'elle est applicable.

En application de la directive (CE) n°2008/8/CE du 12 février 2008, transposée en droit français par l'article 102 de la loi de finances pour 2010 du 30 décembre 2009, les règles applicables en matière de TVA sur les prestations de service sont les suivantes :

- Si le client est domicilié en France, la TVA française est appliquée;
- Si le client est domicilié dans un pays de l'Union Européenne et dispose d'un numéro de TVA intracommunautaire, aucune TVA n'est appliquée ; si l'une de ces deux conditions n'est pas remplie, alors la TVA française est appliquée ;
- Si le client est domicilié à l'étranger, hors du territoire de l'Union Européenne, aucune TVA n'est appliquée.

Tout changement du taux applicable à la TVA sera automatiquement répercuté sur les prix indiqués.

48. Pour les produits livrés hors de France, le prix indiqué à la commande, ne comprend pas les frais de taxes et de douanes applicables dans le pays de destination, et autres taxes d'importation, qui pourront être exigibles lors de la livraison.

49. Les frais de port incluent la participation aux frais de traitement, d'emballage, et d'expédition. Par principe, ces frais varient en fonction de la zone géographique, du poids du colis et des modalités de livraison, et peuvent également, selon les cas, être facturés au forfait.

50. Les frais de port seront facturés pour chaque envoi.

51. Ubifrance se réserve la possibilité de fractionner les livraisons, notamment en cas d'indisponibilité des produits. Dans ce cas, les frais de port ne seront facturés que pour un seul envoi.

### **PAIEMENT ET FACTURATION**

52. Ubifrance définit les conditions de facturation spécifiques à chacun des produits et prestations.

53. Par principe, le paiement intervient, au plus tard, dans les trente (30) jours à compter de la réception de la facture.

Toute contestation relative à la facture suite à sa réception par le client doit être faite, par écrit, dans les 8 jours suivants la date de la facture à l'adresse suivante :

Ubifrance  
Service client  
Espace Gaymard  
2, place d'Arvieux  
B.P. 60708 13572 Marseille cedex 02

Passé ce délai, la facture sera réputée acceptée par le Client, et aucune contestation ultérieure ne sera prise en compte par Ubifrance.

54. Les factures sont payables :

- par carte bancaire (Carte bleue, Visa, Eurocard/Mastercard)
- par virement bancaire pour le compte d'Ubifrance dont les coordonnées sont les suivantes :

NATIXIS  
Code Banque : 30007  
Code guichet : 99999  
N° de compte : 04004062000  
Clé RIB : 91  
SWIFT ou BIC (Bank Identification Code) CCBPFRPP  
IBAN (International Bank Account Number) : FR76 3000 7999 9904 0040 6200 094

- par chèque libellé à l'ordre de : Ubifrance – Agence comptable et envoyé à l'adresse suivante :

Ubifrance  
Espace Gaymard  
2, place d'Arvieux  
BP 60708 13572 Marseille Cedex 02

## **PENALITES**

55. Le défaut de paiement par le client, des sommes dues à échéance, entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, du seul fait de l'arrivée du terme, l'exigibilité immédiate des sommes dues ainsi que la facturation d'un intérêt de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt légal, exigible le jour suivant la date d'échéance figurant sur la facture.

## **RESERVE DE PROPRIETE**

56. Les produits vendus restent la propriété pleine et entière d'Ubifrance jusqu'au parfait paiement du prix.

57. Par parfait paiement du prix, on entend l'encaissement par Ubifrance du paiement du prix, frais et taxes comprises.

## **AUDIT**

58. Ubifrance a pour mission d'accompagner les entreprises françaises dans leurs démarches d'installation et de développement international. A ce titre, l'utilisation des produits et prestations qu'elle commercialise doit s'inscrire dans le strict respect de cette mission.

59. En conséquence, Ubifrance se réserve le droit de vérifier par tout moyen à sa convenance, que les produits et prestations sont utilisés par le client dans le respect le plus strict de ces objectifs.

60. Au cas où cet audit ferait apparaître une contravention aux obligations du client, Ubifrance se réserve le droit de suspendre l'exécution de la commande ou de refuser une commande future.

## **GARANTIES**

61. La garantie accordée par Ubifrance au client se limite à la seule garantie légale des vices cachés, prévue par les articles 1641 et suivants du Code civil.

62. En conséquence, Ubifrance ne saurait garantir, sans que cette liste ne soit exhaustive,

- S'agissant des produits :

- la mauvaise utilisation des produits par le client ;
- l'intervention d'un tiers (transporteur, livreur, ... etc) ;
- la conformité et l'adéquation des produits aux besoins du client ;
- la disponibilité des produits en stock ;
- le respect de la législation du pays où le produit est livré.

- S'agissant des prestations :

- la mauvaise utilisation des informations par le client ;
- l'intervention d'un tiers (organismes, participants, clients, ... etc) ;
- la conformité et l'adéquation des prestations aux besoins du client ;
- la complétude et la mise à jour des informations ;
- le résultat des prestations de mise en relation avec des tiers (signature de contrats, ventes, succès de projets de développements, ... etc) ;
- la bonne exécution des éventuels contrats conclus avec des tiers ;
- la disponibilité des espaces mis à la disposition du client par Ubifrance pour l'exécution des prestations ;
- la disponibilité totale des outils technologiques (site web, accès aux bases de données, ... etc) ;
- la disponibilité des intervenants et personnes sollicitées pour les manifestations ;
- la demande et l'obtention par le client des autorisations légales et administratives (visas, passeport, vaccinations... etc)

## **PROPRIETE INTELLECTUELLE**

63. Les informations, documents, textes et éléments de toute nature, diffusés ou transmis au client par Ubifrance, en ce compris les éléments figurant sur le site web d'Ubifrance, appartiennent à Ubifrance et sont protégés au titre de la propriété intellectuelle, et pour le monde entier.

64. Par principe, les présentes conditions générales de vente n'emportent aucune cession d'aucune sorte de droits de propriété intellectuelle sur les éléments appartenant à Ubifrance, au bénéfice du client.

65. Conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle, toute utilisation est strictement réservée à l'usage contractuellement prévu.

66. Le client s'interdit de porter atteinte directement ou indirectement aux droits de propriété intellectuelle d'Ubifrance ou de leur auteur.

67. A ce titre, toute reproduction, représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, nécessite le consentement exprès d'Ubifrance. A défaut, cela constituera un délit de contrefaçon.

68. Toutefois, pour certaines prestations personnalisées, réalisées à la demande du client selon ses spécifications, Ubifrance peut accorder au client, à sa demande et à certaines conditions, un droit d'utilisation des éléments lui appartenant.

69. A défaut de dispositions contraires, ce droit d'utilisation ne revêt aucun caractère d'exclusivité.

70. Toutefois, si une telle exclusivité est requise au regard de la nature des produits et prestations, celle-ci est, dans tous les cas, limitée à six (6) mois. Passé ce délai de 6 mois, Ubifrance se réserve le droit de réutiliser les éléments cédés.

## **CONFIDENTIALITE**

71. Sont considérés comme strictement confidentiels tous les documents, informations, textes et éléments de toute nature, diffusés ou transmis au client par Ubifrance, et qui sont expressément identifiés comme

« confidentiels » ou qui comporteraient toute autre indication telle que « diffusion restreinte », « reproduction non autorisée », ...etc.

72. Sont également considérées comme confidentiels par nature, sous réserve qu'ils ne soient pas rendus publics par Ubifrance, tous documents, informations, ou éléments de toute nature pouvant être transmis au client par Ubifrance, et ayant pour objet une appréciation (évaluation, notation, quotation, ...etc).

73. Le client s'engage à ne pas communiquer, publier ou divulguer ces éléments et à mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour préserver leur confidentialité, par lui-même ou par ses préposés.

## **MATERIELS**

74. Pour honorer ses prestations, Ubifrance peut être amenée à mettre à la disposition du client, des matériels de toute nature (stands, chaises, bureaux, moquette, tapis, outils technologiques, ...etc).

75. Pendant la durée d'utilisation des matériels mis à sa disposition, le client en assume la responsabilité pleine et entière (perte, dommages, vols, ...etc).

76. La responsabilité d'Ubifrance ne pourra en aucun cas être engagée en cas de dommage résultant d'une mauvaise utilisation des matériels.

77. L'ensemble des matériels mis à disposition du client est la propriété pleine et entière d'Ubifrance et devront lui être restitués à la fin de l'exécution des produits et prestations.

78. En cas d'impossibilité de restituer les matériels dans leur état d'origine, le client s'engage à les rembourser et ce, sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels Ubifrance pourrait prétendre.

## **SECURITE**

79. Le client s'engage à respecter et à faire respecter par ses personnels, l'ensemble des règles de sécurité et de déontologie qui seront imposées au regard de la nature des prestations réalisées par Ubifrance.

80. Ubifrance ne pourra, en aucun cas, être tenue pour responsable d'un dommage résultant d'un tel défaut de sécurité ou d'un manquement déontologique, résultant d'une faute ou d'une négligence de la part du client.

## **NON CONCURRENCE ET TRANSPARENCE**

81. Les activités d'Ubifrance relevant d'une mission de service public, dont le financement repose sur des fonds publics, celles-ci doivent s'inscrire dans le strict respect des principes de transparence et de loyauté vis-à-vis du client.

82. A ce titre, dans l'hypothèse où des intermédiaires feraient appel Ubifrance à pour la fourniture de produits ou des prestations destinées à un client final, ceux-ci s'engagent à faire apparaître clairement le nom d'Ubifrance ainsi que le prix du produit ou de la prestation, et s'engagent à répercuter au client final, le prix à l'identique, sans aucune marge.

83. D'une manière générale, le client s'interdit formellement d'utiliser ou de redistribuer à des fins commerciales ou non commerciales, les produits et les prestations ainsi que le savoir-faire d'Ubifrance, sans en avoir obtenu préalablement l'autorisation d'Ubifrance.

## **REFERENCE COMMERCIALE**

84. Sauf refus exprès des clients, Ubifrance pourra citer le nom et les logos de ses clients à titre de référence commerciale.

## **INFORMATIQUE ET LIBERTES**

85. Les informations qui sont demandées au client dans le cadre de sa commande, sont nécessaires à la bonne exécution de sa commande et la finalité de leur traitement est conforme aux missions confiées à Ubifrance au titre du décret du 30 janvier 2004 modifié.

86. Pour exercer ses droits d'accès et de rectification à l'égard des informations le concernant et figurant dans les fichiers d'Ubifrance, conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, le client peut écrire à Ubifrance à l'adresse suivante:

Fax : 01 40 73 31 72

Courriel : [modif-coordonnees@ubifrance.fr](mailto:modif-coordonnees@ubifrance.fr)

87. Ubifrance met en œuvre les mesures raisonnables de sécurité et de confidentialité des données, sans que sa responsabilité ne puisse être recherchée en cas d'accès ou de maintien frauduleux dans tout ou partie du système de traitement automatisé de données, et qui aurait pour conséquence la diffusion, la suppression ou la modification des données contenues dans le système, ou une altération du fonctionnement de ce système.

#### **DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

88. Le client fait son affaire des formalités lui incombant au titre de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, en particulier de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

89. Le client accomplit les formalités relatives aux déclarations de traitement des données personnelles de ses clients.

90. Dans l'hypothèse où le client serait amené à transmettre à Ubifrance, des données à caractère personnel, le client garantit Ubifrance du respect des obligations légales et réglementaires lui incombant au titre de la protection des données à caractère personnel, notamment en matière de flux transfrontières hors de l'Union européenne.

#### **RESPONSABILITE**

91. La responsabilité d'Ubifrance ne pourra être engagée par le client qu'en cas de faute prouvée, dans la limite des garanties énoncées à l'article « Garanties ».

92. Ubifrance est tenue d'une obligation de moyens.

93. Sa responsabilité n'est engagée que pour les conséquences des dommages directs. En conséquence, est exclue l'indemnisation des dommages indirects.

Ubifrance déclare, à ce titre, avoir souscrit une assurance en Responsabilité civile garantissant les conséquences pécuniaires pouvant lui incomber du fait de l'exercice de ses activités.

94. Sont considérés comme dommages indirects les pertes de bénéfices, de chiffre d'affaires, de marges, de revenus, pertes de commandes, de clients, d'exploitation, d'actions commerciales ou encore l'atteinte à l'image de marque, l'action de tiers et le défaut de résultats escomptés, perte de données, ... etc.

95. La responsabilité pour faute prouvée d'Ubifrance est limitée aux sommes effectivement versées par le client au titre de l'exécution de sa commande.

96. Pour tout dommage résultant d'une erreur ou omission commise par UBIFRANCE à l'occasion de la prestation, sa responsabilité civile professionnelle ne pourrait être engagée qu'à hauteur d'un montant ne pouvant excéder, tous préjudices confondus, trois fois le prix de la prestation concernée.

Sa responsabilité civile professionnelle ne s'étendrait cependant pas à la réparation d'éventuels préjudices indirects.

Toute mise en cause de la responsabilité civile professionnelle d'UBIFRANCE doit intervenir dans le délai maximum d'un an à compter de la date de la première découverte de faits, actes, erreurs ou omissions sur lequel elle est fondée ; le Client convient expressément que, passé ce délai, toute demande ou action sera réputée prescrite.

97. Les présentes clauses restent applicables en cas de nullité, de résolution ou de résiliation des présentes conditions générales.

#### **PRODUITS EDITORIAUX**

98. Pour les produits éditoriaux, il sera fait application des dispositions complémentaires suivantes :

99. Dans l'hypothèse où Ubifrance n'est pas l'auteur des produits éditoriaux, Ubifrance n'est pas responsable des contenus diffusés.

100. S'agissant des produits éditoriaux à caractère numérique, il appartient au client de disposer du matériel nécessaire pour l'utilisation des produits.

101. Le client s'interdit de mettre en œuvre tout moyen technique visant à porter atteinte aux droits d'auteur des produits éditoriaux (DRM, mesures techniques de protection, ...etc).

102. Dans le cas où le Client achète un produit éditorial ou « œuvre » pour un usage interne ou personnel, Ubifrance concède au client, à titre non-exclusif et uniquement pour son usage personnel pour une durée d'un an à compter de l'achat et pour le monde entier, le droit de reproduire et imprimer l'œuvre sur support papier ou sous forme dématérialisée sur tous supports, par téléchargement et tout autre procédé de reproduction.

Par **usage interne ou personnel**, on entend toute exploitation de l'œuvre comme source documentaire pour les besoins propres du Client, à l'exclusion de toute rediffusion ou mise à disposition à des tiers de tout ou partie de l'œuvre, à titre gratuit ou payant.

Il est interdit au Client de céder à tout tiers les droits de représentation et de reproduction attachés à l'œuvre. Le Client s'engage à respecter l'intégrité physique et intellectuelle de l'œuvre, en évitant toute adjonction, extraction, modification ou adaptation. Il s'engage également à citer la source sous la forme suivante : ©Ubifrance, tous droits réservés. Toutes reproductions et représentations sont interdites.

103. Dans le cas où le Client achète un produit éditorial ou « œuvre » pour **une mise à disposition pour consultation**, Ubifrance concède alors au Client, à titre non exclusif, et uniquement pour une mise à disposition pour consultation, pour une durée d'un an à compter de l'achat et pour le monde entier, le droit de :

- reproduire et imprimer l'œuvre sur support papier ou sous forme dématérialisée sur tous supports, dans la limite du nombre d'utilisateurs pour lequel il a conclu la licence, par téléchargement et tout autre procédé de reproduction notamment en vue de l'exploitation sur réseau intranet ;
- représenter l'œuvre par tous moyens et tous procédés techniques de représentation et notamment par tous réseaux informatique et de télécommunications.

Par **mise à disposition pour consultation**, on entend le fait pour le Client de donner accès à l'œuvre uniquement pour consultation libre et gratuite par des tiers dans les locaux du Client ou en interne si le nombre d'utilisateurs dépasse le cadre personnel ou restreint du service de l'acquéreur. La consultation ne pourra en aucun cas donner lieu à la délivrance d'une copie à un tiers, sous quelque forme que ce soit.

Il est interdit au Client de céder à tout tiers les droits de représentation et de reproduction attachés à l'œuvre. Le Client s'engage à respecter l'intégrité physique et intellectuelle de l'œuvre, en évitant toute adjonction, extraction, modification ou adaptation. Il s'engage également à citer la source sous la forme suivante : ©Ubifrance, tous droits réservés. Toutes reproductions et représentations sont interdites.

104. Dans le cas où le Client achète un produit éditorial ou « œuvre » pour **rediffusion dans le cadre d'une prestation de service à un tiers**, Ubifrance concède au Client, à titre non exclusif, pour une durée d'un an à compter de l'achat et pour le monde entier, et uniquement dans le cadre d'une prestation de services à un tiers dans le sens précisé ci-dessous, le droit de :

- reproduire et imprimer l'œuvre sur support papier ou sous forme dématérialisée sur tous supports, dans la limite du nombre d'utilisateurs pour lequel il a conclu la licence, dans tous les formats, par téléchargement et tout autre procédé de reproduction notamment en vue de l'exploitation sur réseau en ligne ;
- représenter l'œuvre et les traductions que le Client en aurait réalisées par tous moyens et tous procédés techniques de représentation et notamment par tous réseaux informatiques et de télécommunications ;
- traduire tout ou partie de l'œuvre dans les langues suivantes : anglais, allemand, espagnol, chinois, russe et de reproduire ces traductions ;
- reproduire l'œuvre sur un support multimédia et d'apporter à l'œuvre les adaptations techniques très strictement nécessaires à son intégration dans une œuvre multimédia.

Il est interdit au Client de rediffuser en l'état, sur support papier ou sous forme dématérialisée, l'intégralité ou tout extrait de l'Œuvre ou d'une traduction de l'œuvre, en dehors d'une prestation plus large rendue à un tiers (client, adhérent ou un membre du Client), comportant des services substantiels en dehors de la simple

rediffusion ou mise à disposition de l'œuvre. En particulier, il est interdit de rediffuser l'œuvre sur un site Internet ouvert au public.

Le Client s'engage à respecter l'intégrité physique et intellectuelle de l'œuvre, en évitant toute adjonction, extraction, modification ou adaptation (autre que la traduction expressément autorisée ci-dessus). Il s'engage également à citer la source sous la forme suivante : ©Ubifrance, tous droits réservés. Toutes reproductions et représentations sont interdites.

105. Le Client est expressément informé qu'Ubifrance n'agrée aucun rediffuseur concernant ses produits éditoriaux.

## **ABONNEMENTS**

106. La durée des abonnements est d'un (1) an à compter de la commande, renouvelable tacitement, à défaut de résiliation adressée par lettre recommandée avec accusé de réception deux mois avant la date de l'échéance à l'adresse suivante :

Ubifrance  
Espace Gaymard  
2, place d'Arvieux  
BP 60708 13572 Marseille Cedex 02

107.S'agissant des clients non professionnels, et sous réserve qu'ils se soient faits connaître auprès d'Ubifrance en tant que tels, ils sont informés expressément par Ubifrance, au moins trois (3) mois avant la date d'échéance, de la possibilité de ne pas reconduire l'abonnement.

108.Ubifrance se réserve le droit de mettre un terme à l'abonnement dans l'hypothèse où elle cesserait de distribuer le produit ou la prestation objet de l'abonnement.

109.Dans ce cas, le client se verra proposer un nouvel abonnement dont la durée commencera à courir à compter de la cessation du précédent abonnement, et dont le prix sera calculé au prorata de ce qui a déjà été versé pour le précédent abonnement.

110.En cas de refus du client de s'abonner au produit de substitution, ou si aucun produit de substitution n'est disponible, l'abonnement fera l'objet d'un remboursement au prorata.

## **BASE DE DONNEES**

111.Dans l'hypothèse où les produits et prestations fournies par Ubifrance, consistent en la mise à disposition au client d'une base de données, les dispositions suivantes s'appliquent :

112.Ubifrance est titulaire des droits de propriété intellectuelle sur la base de données ainsi que son contenu, et le client s'interdit d'y porter atteinte d'une quelconque manière que ce soit.

113.L'accès à la base et l'utilisation des données sont subordonnées à la souscription préalable d'un abonnement par le client, et est strictement limité aux conditions définies par Ubifrance et propres à chacune des bases rendues accessibles par Ubifrance. Ces conditions d'accès ne doivent en aucun cas, être transgressées.

114.Toute extraction de données, qualitative ou quantitative et toute reproduction intégrale de la base de données, est strictement interdite.

115.Les données contenues dans la base de données peuvent être protégées par la mise en œuvre de moyens techniques de protection d'accès (type DRM).

116.Le client est informé et accepte qu'Ubifrance puisse tracer et conserver les traces de connexion et les informations concernant l'utilisation de la base de données et de son contenu.

117.En cas d'accès à des bases de données appartenant à des tiers, seule la responsabilité de ce tiers pourra être engagée.

118.Le client est invité à porter à la connaissance d'Ubifrance, toute information inexacte, incomplète ou équivoque contenue sur la base de données, qu'il serait amené constater.

## **HOTLINE JURIDIQUE, REGLEMENTAIRE ET FISCALE**

119. Ubifrance met à la disposition du client, sous forme d'un abonnement, un service de type hotline.

120. La hotline est un service de renseignements accessible par téléphone du lundi au vendredi, hors jours fériés français, selon le fuseau horaire français, ou par e-mail.

121. L'abonnement est souscrit sous forme d'unités. Chaque demande formulée soit par téléphone, soit par e-mail, est décomptée par unité, une unité correspondant à 30 minutes de recherche.

122. Le client peut demander une estimation du nombre d'unités qui seront nécessaires au traitement de sa demande.

123. Le client peut demander un récapitulatif de son décompte d'unités. Les saisies d'Ubifrance font foi pour le décompte des unités utilisées.

124. L'abonnement à la hotline est automatiquement reconduit à l'expiration de toutes les unités, à défaut de résiliation adressée par lettre recommandée avec accusé de réception deux mois avant la date d'échéance.

125. Les unités non consommées au terme de la durée de l'abonnement ne sont pas reportées sur l'année suivante, y compris en cas de reconduction de l'abonnement.

126. Les communications téléphoniques et les messages électroniques sont susceptibles d'être enregistrées à des fins d'amélioration de la qualité ou pour des raisons de sécurité et de traçabilité des appels.

127. Les enregistrements sont conservés dans les systèmes informatiques d'Ubifrance dans des conditions raisonnables de sécurité.

## **MANIFESTATIONS**

128. Ubifrance propose l'organisation d'une large gamme de manifestations à caractère sectoriel et économique, en relation avec le commerce international.

129. Ces manifestations consistent en des salons professionnels ou des opérations collectives.

### Dispositions générales

130. Les manifestations font l'objet d'une plaquette de lancement diffusée auprès des clients concernés, qui fixe les conditions financières de participation.

Ces conditions financières peuvent prévoir la facturation de frais de dossier au Client, notamment lorsque la manifestation concernée comporte des prestations successives pour lesquelles la participation du Client est conditionnée à la volonté d'un tiers.

131. Les manifestations font l'objet d'un engagement de participation, qui doit être formulé par écrit. Le client est tenu de renseigner tous les champs obligatoires.

132. L'engagement de participation doit être envoyé impérativement avant la date limite d'inscription fixée par Ubifrance. Passé ce délai, les demandes seront étudiées par Ubifrance au cas par cas et selon les places disponibles.

133. La signature de l'engagement de participation emporte adhésion aux présentes conditions générales.

134. Ubifrance se réserve le droit de refuser la participation d'un client à une manifestation, et ce, quel que soit le motif de ce refus.

135. En cas d'empêchement du participant, le client peut le remplacer par la personne de son choix, sous réserve de l'accord préalable d'Ubifrance.

136. Ubifrance définit les informations suivantes relatives à l'organisation de la manifestation, telles que :

- l'intitulé de l'événement ;
- le prix H.T et T.T.C. et le pourcentage de l'acompte ;

- la date et le lieu de l'événement ;
- la date limite d'inscription ;
- le descriptif de la manifestation et le programme ;
- le nom de l'organisateur ;
- les nom et coordonnées du contact (adresse e-mail et numéro de téléphone), ...etc

137. Ces informations pourront être modifiées à tout moment par Ubifrance.

138. L'implantation et la surface (ci-après « l'emplacement ») attribuées au client dans le cadre d'une manifestation, tiennent compte des impératifs auxquels Ubifrance est soumise dans le cadre de celle-ci.

Le Client ne peut, dès lors, exiger d'Ubifrance ni la réservation d'un emplacement en particulier, ni la garantie de l'obtention d'un emplacement identique ou équivalent en cas de réédition d'une manifestation antérieure.

Le Client ne saurait, dans ce dernier cas et de la même manière, se prévaloir d'un droit à une quelconque priorité dans l'attribution des emplacements.

139. Ubifrance se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une manifestation lorsque son organisation est devenue impossible quelle que soit la cause de l'impossibilité, sans que le client ne puisse prétendre à une indemnité.

140. Dans ce cas, le client se verra proposer une nouvelle manifestation.

141. En cas de refus du client de participer à la manifestation de substitution ou si aucune manifestation de substitution n'est disponible, le client sera intégralement remboursé.

142. En aucun cas, les frais engagés par le client en vue de sa participation à une manifestation annulée (titres de transport, hébergement, ...etc), ne pourront être remboursés par Ubifrance.

143. Sauf dispositions spécifiques contraires, les prix des manifestations ne comprennent pas :

- les frais de transport ;
- les frais d'hébergement et de repas ;
- les assurances annulation, rapatriement, accident ;
- les assurances relatives aux pertes, vols, ou destruction de biens et colis de toute nature ;
- les frais d'acheminement de la documentation ou excédents de poids.

144. Ubifrance ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des dommages de toute nature pouvant survenir à l'occasion de la manifestation ou pendant le transport des personnes et des biens. A ce titre, le client déclare avoir souscrit une assurance.

145. Le client s'engage à respecter dans le cadre de sa participation aux manifestations, le règlement intérieur pouvant être imposé par l'organisateur de la manifestation, ainsi que règles d'hygiène et procédures de sécurité en vigueur sur place.

146. D'éventuelles restrictions concernant la vente de marchandises sur les stands d'une manifestation, pourront être édictées, et le client s'engage à les respecter.

147. Le client s'engage à informer Ubifrance des contrats qui pourraient être conclus à la suite de la manifestation en répondant au questionnaire d'évaluation qui sera distribué à l'issue de la manifestation.

#### Dispositions spécifiques

##### Salons professionnels / Pavillons France

148. La réception par Ubifrance de l'engagement de participation du client dûment complété et signé rend exigible le paiement de l'intégralité de la prestation.

149. En cas d'annulation, le client est tenu d'en informer Ubifrance par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Ubifrance  
Service clients  
Espace Gaymard

2, place d'Arvieux  
BP 60708 13572 Marseille Cedex 02

150. Dans le cas où le Client adresse sa demande d'annulation jusqu'à six mois (date à date) avant la date prévue pour le démarrage du salon/Pavillon France, Ubifrance ne pratiquera alors aucune retenue sur le prix de la manifestation à la charge du client.

151. Si le client adresse sa demande d'annulation entre six et quatre mois (date à date) avant la manifestation, dans ce cas, Ubifrance ne retiendra que 50% du prix de la manifestation à la charge du client.

152. En cas d'annulation dans un délai inférieur à quatre mois avant la date du salon, le client sera tenu au paiement de l'intégralité du prix de la prestation.

#### Rencontres B to B

153. La participation du client à une rencontre B to B est prise en compte par Ubifrance dès réception de l'engagement de participation.

154. En cas d'annulation, le client est tenu d'en informer Ubifrance par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Ubifrance  
Service clients  
Espace Gaymard  
2, place d'Arvieux  
BP 60708 13572 Marseille Cedex 02

155. Sauf dispositions particulières prévues dans l'engagement de participation, les clauses ci-dessous sont applicables :

- 1- dans le cas où le Client adresse sa demande d'annulation jusqu'à trois mois (date à date) avant la date prévue de la Rencontre, Ubifrance ne pratiquera alors aucune retenue sur le prix de la manifestation à la charge du client.
- 2- Si le client adresse sa demande d'annulation entre trois et un mois (date à date) avant la Rencontre, dans ce cas, Ubifrance ne retiendra que 50% du prix de la manifestation à la charge du client.
- 3- En cas d'annulation dans un délai inférieur à un mois jours avant la date de la Rencontre, le client sera tenu au paiement de l'intégralité du prix de la prestation.

#### Autres évènements

156. La participation du client à un événement de toute nature, autre qu'un salon professionnel/Pavillon France ou une Rencontre B to B, est prise en compte par Ubifrance dès réception de l'engagement de participation.

157. Le client dispose d'un délai de huit (8) jours à compter de l'envoi de son engagement de participation pour annuler sa commande, par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Ubifrance  
Service client  
Espace Gaymard  
2, place d'Arvieux  
BP 60708 13572 Marseille Cedex 02

158. L'annulation ne pourra, en aucun cas, intervenir moins de cinq (5) jours avant la date de la manifestation.

159. En cas d'annulation conforme aux présentes conditions générales, le montant versé par le client à Ubifrance, lui sera intégralement remboursé.

## **VEILLES**

160. Les veilles d'Ubifrance ont un objet strictement limité à l'information et au conseil du client.

161. Dans le cadre de sa mission, Ubifrance peut toutefois être amenée à communiquer des alertes, sans que celles-ci ne puissent être constitutives de mises en garde.

162. Par principe, les informations sont transmises à date, et Ubifrance n'a pas l'obligation de mettre à jour ces informations, après qu'elles aient été remises au client.

163. Ubifrance s'efforcera de diffuser des informations complètes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui pourront lui être signalées, mais en aucun cas, la responsabilité d'Ubifrance ne pourra être engagée sur le fondement du défaut de complétude ou de mise à jour des informations.

164. Ubifrance sélectionne, avec autant de soin que possible, ses sources d'informations mais ne peut, en aucun cas, garantir les erreurs émanant des tiers.

165. Le client est seul responsable de l'utilisation des informations qui lui sont transmises.

### **HEBERGEMENT DE PAGES OU SITES WEB**

166. Ubifrance peut être amené à proposer à ses Clients de créer leur propre espace de promotion de leur activité ou de participation à des événements sectoriels (ci-après « vitrine ») sur le ou les portails internet dédiés à cet effet, dont les portails accessibles aux adresses [www.firmafrance.fr](http://www.firmafrance.fr) et [www.firmafrance.com](http://www.firmafrance.com).

167. Ubifrance a la propriété pleine et entière du ou des portails à l'exclusion du contenu des vitrines dont les Clients sont propriétaires.

168. Ubifrance détermine librement le gabarit de l'ensemble du ou des portails, y compris des vitrines des Clients. Ubifrance décide notamment du graphisme et de l'emplacement des encarts publicitaires sur le ou les portails ou de la capacité de stockage allouée à chaque vitrine. La configuration du ou des portails peut être corrigée ou évoluer au gré des choix d'Ubifrance.

169. L'inscription aux fins de création d'une vitrine sur le ou les portails n'emporte aucune cession d'aucune sorte des droits de propriété intellectuelle d'Ubifrance aux Clients.

170. Les Clients établissent librement le contenu de leurs vitrines.

171. Les Clients acceptent que le contenu de leur vitrine soit diffusé dans le cadre de la politique de référencement mise en œuvre sur le ou les portails pour la promotion de l'activité des Clients ou leur participation à des événements sectoriels.

172. Les Clients déclarent qu'ils détiennent tous les droits, particulièrement les droits de propriété intellectuelle, nécessaires à la création et l'alimentation de leurs vitrines, notamment sur les textes, photographies ou dessins utilisés. En conséquence les Clients s'engagent à ce que les droits de propriété intellectuelle ne portent pas atteinte aux droits des tiers et n'ont fait l'objet d'aucune action en contrefaçon ou autre. A ce titre, les Clients garantissent Ubifrance contre toute action, réclamation, revendication ou opposition de la part de toute personne invoquant la violation d'un droit de propriété intellectuelle, ou un acte de concurrence déloyale et/ou parasitaire auxquels les contenus des vitrines auraient porté atteinte.

173. Ubifrance, en sa qualité d'hébergeur, n'est aucunement responsable du contenu des informations fournies par les Clients.

174. En conséquence, les Clients assument seuls la responsabilité liée à l'inexactitude, à la non-véracité, à la non-complétude ou au caractère illicite du contenu diffusé sur le ou les portails, et ce, quelle qu'en soit la cause.

175. En cas de notification par un tiers estimant que le contenu hébergé est illicite, Ubifrance, en sa qualité d'hébergeur, supprimera la totalité de la vitrine dont le contenu est litigieux.

176. En aucun cas, Ubifrance ne peut être tenu responsable des préjudices directs ou indirects tels que notamment le préjudice commercial, la perte de clientèle, la perte de commande, le trouble commercial quelconque, la perte de bénéfice, la perte d'image de marque que pourrait subir les Clients du fait des modalités de diffusion de leurs vitrines.

177. Ubifrance ne saurait être tenu responsable des difficultés d'accès au portail ou aux vitrines.

178. Ubifrance ne garantit nullement :

- le maintien des performances dans l'accès au(x) portail(s) ;
- la maintenance du ou des portails ;
- la permanence du gabarit du ou des portails ;
- la visibilité, le référencement, le positionnement ou la disponibilité des vitrines ;
- la compatibilité de son ou ses portails avec les équipements, logiciels et progiciels des Clients ;
- contre les failles de sécurité, les détournements de trafic au détriment du ou des portails.

179. Ubifrance peut à tout moment proposer de nouveaux portails ou suspendre, supprimer et/ou limiter l'accès aux portails existants après un délai raisonnable de préavis. Le Client ne pourra se prévaloir d'un quelconque préjudice en résultant.

### **PROMOTION COMMERCIALE**

180. Les prestations de promotion commerciale réalisées par Ubifrance comprennent notamment la rédaction et la traduction de communiqués de presse, de documents promotionnels, ...etc.

181. Ubifrance ne peut en aucun cas, être tenue pour responsable du contenu des informations qui lui seront communiquées par le client aux fins de réalisation de ces prestations, qui demeurent sous la seule responsabilité du client.

182. Le document final rédigé ou traduit par Ubifrance est transmis au client et doit faire l'objet d'un « bon à tirer » attestant de sa validation.

183. Dans le cadre des prestations de promotion commerciale, le Client cède à UBIFRANCE, à titre gratuit, les droits d'utilisation de droit à l'image le concernant sur les photographies et supports adressés par lui. Cette cession à titre gratuit inclut le droit de reproduction, le droit de représentation et le droit d'adaptation des images et supports visés pour un but limité à l'objet de la prestation.

Les droits ainsi consentis s'entendent pour une durée d'un an minimum, pour l'ensemble des pays visés dans le bon de commande, plus la France, pour la totalité des images et supports visés, en totalité ou dans les éléments les composant, par tout procédé connu ou inconnu à ce jour, avec ou sans légende, sur support papier ou tout autre support, numérique ou analogique, en tous formats, en toutes langues, pour tout type de diffusion utilisé par UBIFRANCE dont Internet (blog, réseaux sociaux etc.).

184. Le Client garantit UBIFRANCE contre toute réclamation du/des auteur(s) des images et contenus des supports fournis par lui à l'Agence. Il s'engage à prendre à sa charge toute demande d'indemnisation qui serait adressée à UBIFRANCE dans ce cadre.

185. Le Client reconnaît avoir été informé de tous les modes de diffusion utilisés par UBIFRANCE dans le cadre de la prestation qu'il commande (dont Internet via certains blogs et réseaux sociaux), et déclare en accepter les risques inhérents, notamment au regard de son droit à l'image.

### **RESOLUTION – RESILIATION**

186. En cas de manquement grave du client à ses obligations, Ubifrance pourra prononcer de plein droit la résiliation ou la résolution de la transaction, sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre.

### **RETRACTATION**

187. Par principe, les produits et prestations d'Ubifrance sont destinés à un usage professionnel. Toutefois, Ubifrance n'exclut pas la vente de produits ou de prestations à destination de clients non professionnels.

188. Dans cette hypothèse, et pour autant que le client se soit préalablement fait connaître auprès d'Ubifrance en tant que client non professionnel, les dispositions suivantes s'appliquent. A défaut, le client sera considéré comme professionnel.

189. Le client consommateur dispose d'un délai de 7 jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités.

190. Ce délai court à compter de la livraison des produits ou, pour les prestations, à compter de la commande.

191. Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

192. S'agissant des produits, ils doivent être retournés, à la charge du client, et en leur état et emballage d'origine, à l'adresse suivante :

**CUSTOM LOGISTIQUE**  
ZI des Bellevues  
Bât 3 – Cellule N°307 / 308  
8, rue de la Patelle  
95610 ERAGNY S/OISE / HERBLAY

193. Sous réserve de la restitution conforme des produits, Ubifrance s'engage à rembourser le client dans les meilleurs délais et, au plus tard, dans les trente (30) jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé.

194. Le remboursement s'effectuera au choix d'Ubifrance par crédit sur le compte bancaire du client.

195. Toutefois, et conformément aux dispositions du Code de la consommation, ce droit de rétractation ne peut être exercé :

- pour les prestations dont l'exécution a commencé, avec l'accord du client, avant la fin du délai de 7 jours francs (notamment s'agissant du téléchargement);
- pour les produits personnalisés (veilles personnalisées, études de marché personnalisées, ...etc ;
- pour la fourniture de journaux, périodiques ou magazines ;
- pour les CD et DVD ;

## **VENTE EN LIGNE**

196. Ne sont concernés par les dispositions du présent article que les produits qui peuvent faire l'objet d'une commande en ligne sur le site d'Ubifrance [www.ubifrance.fr](http://www.ubifrance.fr).

197. Le processus de commande comprend les étapes suivantes :

- étape 1 : choix des produits et prestations ;
- étape 2 : renseignement des champs obligatoires relatifs aux informations contractuelles ;
- étape 3 : renseignement de l'identifiant et du mot de passe ;
- étape 4 : vérification de la commande et correction des éventuelles erreurs ;
- étape 5 : confirmation de la commande et du prix total T.T.C, frais de port inclus ;
- étape 6 : acceptation des conditions générales de vente ;
- étape 7 : paiement ;
- étape 8 : confirmation de la commande par Ubifrance.

198. Pour toute commande de produits, les délais de livraison indiqués lors de la commande s'entendent pour toute commande passée en ligne, avant 20 heures, heure française, du lundi au vendredi, hors jours fériés français.

199. Il appartient au client, sous sa responsabilité, de conserver sur le support de son choix, les informations contractuelles transmises à Ubifrance.

200. Le récapitulatif de la commande est accessible au client en version imprimable et sur son espace personnel accessible sur le site Internet d'Ubifrance à l'aide de son identifiant et de son mot de passe.

201. Les présentes conditions générales peuvent être conservées par le client en les téléchargeant par le biais du lien :

<http://www.ubifrance.fr/general/Conditions-generales-de-vente.asp>

202. En cas de non-acceptation de la commande et du paiement par Ubifrance, y compris en cas d'indisponibilité, la commande est réputée annulée sans droit à indemnités au profit du client.

203. Les moyens techniques d'identification des erreurs sont définis sur le site web d'Ubifrance.

204. Les dispositions susvisées ne sont pas applicables aux transactions conclues entre professionnels.

205. Conformément à l'article L. 134-2 du Code de la consommation, Ubifrance assure la conservation de l'écrit constatant la commande portant sur un montant supérieur ou égal à 120 euros pendant une durée de dix ans à compter de la livraison ayant fait l'objet de la commande et en garantit l'accès à tout moment pendant cette même durée.

206. Le client est informé que la responsabilité d'Ubifrance ne pourra pas être engagée en cas de dommage causé lors d'un paiement effectué en ligne, seule la responsabilité de l'établissement bancaire pouvant être recherchée.

207. Les informations relatives aux produits et prestations, mises en ligne sur le site d'Ubifrance ne sont pas mises à jour en temps réel. Ubifrance ne peut donc pas garantir leur exactitude. Le client est seul responsable de l'utilisation de ces informations et s'engage à en demander la confirmation auprès d'Ubifrance.

208. Ubifrance s'efforcera de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui pourront lui être signalées.

209. Il appartient au client de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses données ainsi que son équipement, de la contamination par des virus comme des tentatives d'intrusion dans son système informatique par des tiers via le service.

210. Le client admet que son équipement est connecté au réseau Internet sous son entière responsabilité et qu'en conséquence Ubifrance ne pourra être tenue pour responsable de tout dommage pouvant survenir durant sa connexion. En conséquence et, en parfaite connaissance de ce qui précède, le client renonce à engager la responsabilité d'Ubifrance concernant un ou plusieurs des faits ou événements susmentionnés.

211. Le client est seul responsable des dommages matériels ou immatériels, causés par lui-même ou l'un des ses préposés au site web d'Ubifrance du fait de l'utilisation du service.

212. Ubifrance se réserve le droit de modifier, de suspendre, de restreindre ou d'interrompre l'accès à tout ou partie du service, en ce compris notamment le contenu, les fonctionnalités ou les heures de disponibilité, et ce sans préavis.

## **FORCE MAJEURE**

213. Seront considérés comme cas de force majeure déchargeant Ubifrance de ses obligations, la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, les accidents, l'impossibilité pour elle-même d'être approvisionnée, ainsi que toute autre cause extérieure entravant ou arrêtant la livraison ou celle des fournisseurs.

214. Dans un premier temps, les cas de force majeure suspendront totalement ou partiellement l'exécution des commandes.

215. Si les cas de force majeure ont une durée d'existence supérieure à trois (3) mois ouvrés, les commandes passées en vertu des présentes conditions générales seront résiliées automatiquement.

## **BONNE FOI**

216. Les obligations prévues aux présentes conditions générales seront exécutées avec une parfaite bonne foi.

## **AUTORISATIONS LEGALES**

217. Le client s'engage à disposer de l'ensemble des autorisations légales et administratives nécessaires à l'exécution des présentes conditions générales.

## **TOLERANCE**

218. Le client reconnaît que le fait pour Ubifrance de tolérer une situation n'a pas pour effet d'accorder au client des droits acquis.

219. De plus, une telle tolérance ne peut être interprétée comme une renonciation à faire valoir les droits en cause.

#### **INDEPENDANCE**

220. Le client reconnaît agir pour son propre compte.

221. Les présentes conditions générales ne constituent ni une association, ni une franchise, ni un mandat donné par le client à Ubifrance.

#### **CESSION**

222. Les commandes passées en vertu des présentes conditions générales ne pourront faire l'objet d'une cession totale ou partielle, de la part du client, à titre onéreux ou gracieux.

223. Ubifrance se réserve le droit de céder de manière totale ou partielle, les commandes passées en vertu des présentes conditions générales, dans l'hypothèse où les missions et prérogatives qui lui sont accordées en vertu du décret du 30 janvier 2004 modifié, seraient redéfinies, ou transférées à une autre entité.

#### **TITRES**

224. En cas de difficultés d'interprétation résultant d'une contradiction entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

#### **NULLITE**

225. Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision passée en force de chose jugée d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

#### **LANGUE**

226. Les présentes conditions générales ont été rédigées en langue française.

227. Ubifrance peut néanmoins être amenée à traduire les présentes conditions générales.

228. En cas de contradiction, seule la version rédigée en langue française sera considérée comme valable sur le plan juridique.

#### **CONVENTION DE PREUVE**

229. Les documents sous forme électronique échangés entre Ubifrance et le client feront preuve, sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont ils émanent et qu'ils soient établis et conservés dans des conditions raisonnables permettant d'en garantir l'intégrité.

#### **DOMICILIATION**

230. Pour l'exécution des présentes conditions générales, et sauf dispositions particulières, toute correspondance sera adressée aux sièges sociaux respectifs d'Ubifrance et du client, et pour les personnes physiques, à l'adresse indiquée lors de la commande.

#### **LOI**

231. Les présentes conditions générales sont régies par la loi française.

232. Il en est ainsi pour les règles de fond et les règles de forme et ce, nonobstant les lieux d'exécution des obligations substantielles ou accessoires.

#### **CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPETENCE**

233.La présente clause d'attribution de compétence ne s'applique pas aux clients non professionnels.

234.EN CAS DE LITIGE, COMPETENCE EXPRESSE EST ATTRIBUEE AUX TRIBUNAUX COMPETENTS DE PARIS, NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, MEME POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU POUR LES PROCEDURES CONSERVATOIRES, EN REFERE OU PAR REQUETE.

235.Pour les clients non professionnels, il sera fait application des règles de droit commun.